



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 26 avril 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2017-334

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 22 ET 29 MARS 2017 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 11 AVRIL 2017**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 22 et 29 mars 2017 ainsi que de la séance spéciale tenue le 11 avril 2017 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2017-335

**AUTORISER L'AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEUR-CONSEIL DANS LE CADRE DU MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE POUR LE PROJET DE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE PLUVIALE ARQUÉE SUR LE BOULEVARD SAINT-JOSEPH - FIRME QUADRIVIUM CONSEILS INC. - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC ET DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAYMOND - MIREILLE APOLLON ET LOUISE BOUDRIAS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-594 du 17 avril 2013, adjugeait à la firme Quadrivium conseil inc. un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils d'un montant de 133 023,32 \$ incluant les taxes, pour les études, les plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet de remplacement d'une conduite pluviale arquée sur le boulevard Saint-Joseph;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant additionnel de 8 893,32 \$ incluant les taxes, a déjà été approuvé par la délégation de pouvoir numéro 118348 pour des plans complémentaires d'électricité;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Quadrivium a déposé une demande d'honoraires professionnels pour un montant révisé de 26 657,93 \$ incluant les taxes, concernant les services rendus aux volets 1 et 2 et non prévus au mandat;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Quadrivium conseil inc. demande un ajustement contractuel des honoraires professionnels du volet surveillance durant la construction de 20 350,58 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant d'ajustement dépasse la limite prévue au règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérifications, le Service des infrastructures en recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 118348 pour un montant total de 8 893,32 \$ incluant les taxes;
- approuve les honoraires professionnels de surveillance de la firme Quadrivium conseil inc., en vertu de la clause prévue dans les documents d'appel d'offres, pour un montant supplémentaire de 20 350,58 \$ incluant les taxes;
- approuve les honoraires professionnels pour un montant de 26 657,93 \$ incluant les taxes, à la firme Quadrivium conseil inc. pour les volets 1 et 2 du mandat;
- autorise le trésorier à puiser une partie des fonds nécessaires à même les sommes retenues à titre de pénalités permanentes imposées à l'entrepreneur et d'effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le montant total des honoraires supplémentaires à approuver est de 47 008,51 \$ incluant les taxes.

Le coût révisé du contrat représente un montant de 188 925,15 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
05-13181-000-63254	18 000,00 \$	Retenues sur contrat – Retenue permanente
18-13008-001-08475	26 488,64 \$	Honoraires professionnels
04-13493-000	2 044,29 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593-000	2 039,18 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13495-000	(782,78 \$)	TPS non-exigible - Ristourne
04-13594-000	(780,82 \$)	TVQ non-exigible - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

**CE-2017-336**

**SOUSSION 2017 SP 030 - TRAITEMENT DE FISSURES 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme C'Scellé inc., 471-A, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour les travaux de traitement de fissures 2017, sur la base du prix au mètre linéaire inscrit à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 179 998,96 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 mars 2017, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30788-002-08751	164 363,04 \$	Aménagement de réseau routier et de sentiers récréatifs - 16-3065 - Traitement de fissures
04-13493	7 827,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 808,18 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

**CE-2017-337**

**SOUSSION 2016 SI 265 - SERVICES PROFESSIONNELS D'ACCREDITATION LEED - PAVILLON D'ACCUEIL AU PARC DES CÈDRES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., au 2525, boulevard Daniel Johnson, Laval, Québec, H7T 1S9, pour les services professionnels d'accréditation LEED pour la gestion complète du processus d'accréditation dans le cadre du projet de construction d'un pavillon d'accueil au parc des Cèdres, pour un montant total de 38 171,70 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mars 2017, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16009-003-08752	34 855,85 \$	PDI - Pavillon d'accueil - Parc des Cèdres - 16-2013 HP - Pavillon d'accueil du parc des Cèdres - LEED
04-13493	1 660,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 655,85 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

**CE-2017-338**

**SOUSSION 2017 SP 053 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - MANDAT DE SURVEILLANCE DE TRAVAUX - DIVERS PROJETS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Quadrivium conseil inc., au 290, boulevard Saint-Joseph, unité 2, Gatineau, Québec, J8Y 3Y3, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour des mandats de surveillance sur divers projets de construction pour un montant total approximatif de 162 322,03 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mars 2017, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14013-033-08753	27 394,00 \$	Honoraires professionnels - Projets d'infrastructure - 17-3031 HP - Méga rapiéçage 2017
18-16003-031-08754	5 478,79 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 16-3102 HP – Réaménagement du boulevard des Allumettière et de la rue Crémazie
18-16003-015-08755	24 654,59 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 16-3065 - Traitement des fissures
18-16001-028-08756	90 694,25 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3107 HP - Ponceau - TTOG - Rue Davidson
04-13493	7 059,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 041,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-339

**SOUSSION 2017 SP 021 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, DE LE RUE DUMAS AU BOULEVARD MONTCLAIR**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Québec, J8P 1E7, pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet Services municipaux et réaménagement du boulevard Saint-Joseph, de la rue Dumas au boulevard Montclair, pour un montant total approximatif de 290 467,09 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mars 2017, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16001-029-08757	265 235,17 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3118 HP – Boulevard Saint-Joseph, de la rue Dumas au boulevard Montclair
04-13493	12 631,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	12 600,17 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-340

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. - MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-605 du 6 juillet 2016, adjugeait à la firme Eurovia Québec Construction inc., un contrat pour les travaux du projet de mesures de modération à la circulation 2016, d'un coût de 402 993,24 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 35 764,73 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu de la délégation de pouvoir numéro 142970;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur, Eurovia Québec Construction inc., a déposé à la Ville une autre demande de travaux supplémentaires;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de travaux supplémentaires déposée par l'entrepreneur a été analysée par le consultant, la firme Quadrivium conseil inc. et qu'il recommande le paiement d'un montant de 5 160,08 \$ incluant les taxes, pour les travaux décrits dans l'ordre de changement numéro 06;

**CONSIDÉRANT QUE** cet ajustement dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, soit de 10 % de la valeur initiale du contrat dans le cas présent;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 142970 totalisant un montant de 35 764,73 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement numéros 01 à 05;
- approuve la demande de travaux supplémentaires d'un montant de 5 160,08 \$ incluant les taxes, pour l'ordre de changement numéro 06 dans le cadre du projet de mesures de modération à la circulation 2016, portant ainsi l'ajustement au coût de soumission à 40 924,81 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 443 918,05 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11034-004-08758	4 711,84 \$	Programme annuel d'aménagement - Mesures d'atténuation de la vitesse – 15-4012 - Modération de la vitesse 2016
04-13493	224,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	223,84 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-341

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE LA SOUMISSION 2016 SP 041 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DE CHAUSSÉE ET AMÉNAGEMENT D'UN LIEN CYCLABLE SUR LA RUE LAURIER, PHASE 1 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-300 du 27 avril 2016, adjugeait un contrat de 117 320,49 \$ incluant les taxes, à la firme WSP Canada inc. pour la fourniture des services d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection de chaussée et aménagement d'un lien cyclable sur la rue Laurier, phase 1;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 8 924,10 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu des délégations de pouvoir numéros 139639, 139768, 139973, 140253, 140706 et 143288;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant supplémentaire de 44 547,41 \$ incluant les taxes, est demandé pour la surveillance en résidence des travaux et la fourniture de services professionnels;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite prévue au règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification, le Service des infrastructures recommande l'approbation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 139639, 139768, 139973, 140253, 140706 et 143288 totalisant un montant de 8 924,10 \$ incluant les taxes, pour des demandes d'honoraires professionnels numéros WSP-01, WSP-02, WSP-03, WSP-04, WSP-06, WSP-07, WSP-09 et WSP-10;
- approuve le montant de 44 547,41 \$ incluant les taxes, à la firme WSP Canada inc., pour des honoraires professionnels de surveillance dans le cadre du projet de réfection de chaussée et aménagement d'un lien cyclable sur la rue Laurier, phase 1, portant ainsi le coût total du mandat en services professionnels à 170 792,00 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15006-034-08759	40 677,72 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 15-3044 - Chaussée de la rue Laurier
04-13493	1 937,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 932,42 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-342

**SOUSSION 2017 SP 058 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE NOTRE-DAME, DU BOULEVARD LABROSSE AU BOULEVARD MALONEY EST**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Québec, J8P 1E7, pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation d'études préparatoires, plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Notre-Dame, du boulevard Labrosse au boulevard Maloney Est dans les secteurs du Lac-Beauchamp et de la Rivière-Blanche, pour un montant total approximatif de 776 506,66 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 mars 2017, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-16001-019-08760	328 374,82 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3088 - Rue Notre-Dame - Égout
18-17004-027-08761	380 679,26 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3088 HP – Rue Notre-Dame
04-13493	33 768,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	33 684,08 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-343

**APPEL D'INTÉRÊT 2016 SP 266 - SERVICE DE COLLECTE, DE TRANSPORT ET DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS-RÉEMPLOIS - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'utilisation d'un processus d'appel d'intérêt et l'utilisation d'une grille d'évaluation et de pondération en vue de sélectionner un ou des organismes pour les services de collecte, de transport et de valorisation des encombrants réemplois et autoriser le Service des finances, Division de l'approvisionnement à lancer l'appel d'intérêt.

Adoptée

CE-2017-344

**ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ DU LOT 5 039 341 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE SUR UNE PARTIE DES LOTS 5 039 340 ET 5 039 469 DU CADASTRE DU QUÉBEC - CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE EN BORDURE DU CHEMIN LÉPINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** la société 9196-3835 Québec inc. est propriétaire des lots 5 039 341, 5 039 340 et 5 039 469 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, qui sont adjacents au chemin Lépine;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire construire une piste cyclable en bordure de ce chemin afin d'y améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2013, la Ville de Gatineau avait présenté une demande à 9196-3835 Québec inc. dans le but d'acquérir le lot 5 039 341 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 103,70 m<sup>2</sup> ainsi qu'une servitude réelle et perpétuelle de passage sur une partie des lots 5 039 340 et 5 039 469 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie totale de 168,3 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE** devant l'impossibilité de s'entendre avec le propriétaire, la Ville de Gatineau avait alors entrepris des procédures d'expropriation (CM-2013-309, du 16 avril 2013);

**CONSIDÉRANT QUE** la poursuite des négociations a permis de conclure une entente avec le propriétaire mettant ainsi fin aux procédures d'expropriation, le tout afin de procéder à l'acquisition de gré à gré du lot 5 039 341 du cadastre du Québec et d'une servitude réelle et perpétuelle sur une partie des lots 5 039 340 et 5 039 469 du cadastre du Québec :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise l'acquisition du lot 5 039 341 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau et l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle de passage sur une partie des lots 5 039 340 et 5 039 469 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, et ce, aux conditions prévues à la promesse de vente et à la promesse de cession de servitude négociées et soumises à la Ville de Gatineau le 13 décembre 2016 par la société 9196-3835 Québec inc., pour un montant total de 21 953 \$ plus la TPS et la TVQ si applicables;
- autorise le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à coordonner toutes les étapes pour donner suite à la présente;
- autorise les Services juridiques à procéder aux démarches visant la fermeture du dossier d'expropriation au Tribunal administratif du Québec ou à la Cour supérieure et à signer tout document requis à cet effet, incluant la radiation de l'avis d'expropriation;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30346-013-08750	23 047,90 \$	Travaux municipaux - Avenue Lépine - Acquisition de terrains
04-13493	1 097,65 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 094,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-345

**SOUSSION 2017 SP 048 - ENLÈVEMENT, REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Glissières Desbiens inc., 855, rue des Ateliers, Trois-Rivières, Québec, G9B 7J5, pour l'enlèvement, le remplacement et la réparation de glissières de sécurité, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant approximatif pour deux ans de 196 676,24 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 mars 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de deux ans, et ce, à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2018 et 2019 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-31520-521-08762	89 795,81 \$	Signalisation – Entretien et réparation d'infrastructures
04-13493	4 276,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 265,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-346

**SOUSSION 2017 SI 005 - SCIAGE DE BORDURES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Construction S.R.B. scc, 760, rue Rossiter, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 8J1, pour les travaux de sciage de bordures, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant approximatif pour trois ans de 37 034,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mars 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter du 16 mai 2017 avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année chacune. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds nécessaires aux budgets des années 2018 à 2020 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-39420-521	11 272,51 \$	Recouvrables de tiers - Autres travaux d'entretien et de réparation d'infrastructures
04-13493	536,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	535,51 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-347

**SOUSSION 2017 SP 006 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats aux firmes DJL Construction inc. et Pavage Coco inc. pour la fourniture de béton bitumineux et le bitume d'amorçage pour les travaux d'asphaltage dans les divers secteurs de la ville, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées le 14 février 2017 et suivant le tableau des prix annexé, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Lors de l'approvisionnement, le Service des travaux publics devra tenir compte des points suivants :

- des secteurs à desservir;
- de la distance de l'usine;
- des coûts de transport;
- du temps d'attente;
- des heures de pointe de circulation;
- des prix soumis.

De plus, ce comité autorise le Service des travaux publics à procéder à l'achat de béton bitumineux au-delà des quantités inscrites à la formule de soumission, et ce, selon les besoins réels et jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le contrat sera d'une durée de deux ans à savoir :

- 2017 : à partir du 15 mai ou date de fin de la période de dégel des routes selon la zone 1 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, et ce, jusqu'au 4 décembre 2017;
- 2018 : à partir du 15 mai ou date de fin de la période de dégel des routes selon la zone 1 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, et ce, jusqu'au 4 décembre 2018.

Le prix des divers types de mélange bitumineux sera ajusté mensuellement, à compter du 15 mai 2017, selon l'augmentation ou la baisse du prix du bitume PG-58-28 entrant dans la composition des divers mélanges. L'ajustement final qui consistera en un paiement ou un crédit se fera à la fin de chaque saison.

Après la première année du contrat, les prix seront indexés selon l'indice des prix à la consommation

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds nécessaires aux budgets 2018 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même le poste budgétaire 02-31210-625 – Rues pavées-asphalte.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-348

**ENTENTE DE PRÊT D'UN IMMEUBLE MUNICIPAL (BAIL) ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LE CERCLE DE FERMÈRES BUCKINGHAM POUR LE 515, RUE CHARLES, SOUS-SOL DU CENTRE DE SERVICES DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Cercle de Fermières Buckingham est une corporation à but non lucratif, dûment incorporée selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies, sous le numéro de matricule 1143284983;

**CONSIDÉRANT QUE** le Cercle de fermières Buckingham est implanté dans le secteur depuis 1942;

**CONSIDÉRANT QUE** les locaux sont disponibles et déjà occupés par le Cercle de Fermières Buckingham au centre de services de Buckingham;

**CONSIDÉRANT QUE** le maintien du Cercle de Fermières Buckingham dans les locaux du centre de services de Buckingham contribuera à la stabilité et la revitalisation du quartier Petit Québec :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine l'entente de prêt d'un immeuble municipal (bail) et ses annexes avec le Cercle de Fermières Buckingham.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente de prêt d'un immeuble municipal (bail) et ses annexes en vigueur pour une durée de cinq ans (2017 à 2021), permettant au Cercle de Fermières Buckingham d'occuper gratuitement les locaux indiqués au plan CRO-17-065 - Centre de services de Buckingham se trouvant au sous-sol du bâtiment, situé au 515, rue Charles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

Adoptée

CE-2017-349

**SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES (15 AU 21 MAI 2017) ET SEMAINE DE GATINEAU (27 MAI, 3 ET 4 JUIN 2017)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine québécoise des familles est célébrée chaque année au Québec dans le but de promouvoir et de valoriser la famille dans toutes les régions;

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine de Gatineau a comme but de promouvoir et faire connaître à la population les services municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau souhaite favoriser l'accès de tous les citoyens à ses installations sportives et récréatives durant ces deux événements;

**CONSIDÉRANT QUE** la baisse de revenu engendrée par la gratuité des activités libres s'élève à 3 100 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'accès gratuit des familles aux activités de libre participation lors de la Semaine québécoise des familles (15 au 21 mai 2017) et lors de la Semaine de Gatineau (27 mai, 3 et 4 juin 2017).

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71316-139	449 \$	Programmes - Centre sportif – Temporaire - Aquatique

Un certificat du trésorier a été émis le 21 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-350\*

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS D'INITIATIVES JEUNESSE EN LOISIR CULTUREL**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2016-765 du 20 septembre 2016, adoptait le protocole d'entente entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Gatineau pour l'année 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds de soutien aux projets d'initiative jeunesse en loisir culturel a été mis sur pied pour soutenir des projets pour le développement culturel de la jeunesse et la vitalité artistique de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** le 23 mars 2017 le comité d'analyse recommandait de soutenir 11 projets dans le cadre du Fonds de soutien aux projets d'initiative jeunesse en loisir culturel à Gatineau pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mars 2018 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'accepter les contributions financières, totalisant 35 100 \$ (incluant 4 500\$ du point 6.1 de la Politique culturelle), du Fonds de soutien aux projets d'initiatives jeunesse en loisir culturel décrites au sommaire des projets, retenus pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mars 2018.

<b>ORGANISMES PROJETS</b>	<b>LIEUX PÉRIODES</b>	<b>CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES</b>
<b>Association des femmes immigrantes de l'Outaouais</b> Talent de la cité pour la coexistence	Gatineau 1 <sup>er</sup> juin 2017	3 000 \$
<b>Le Lab</b> Art-circuit	Marché du Vieux-Hull 1 <sup>er</sup> juin au 5 octobre 2017	4 500 \$
<b>Éditions Vents d'Ouest</b> De l'idée au livre	Maison des auteurs 17 juin au 30 octobre 2017	4 000 \$
<b>Dimension Sportive et Culturelle</b> Les apprentis cinéastes	École Saint-Jean-Bosco 4 au 6 juillet 2017	1 100 \$
<b>Axe Néo 7</b> Les dimanches créatifs	La Fonderie et la Filature 9 juillet, 30 juillet et 20 août 2017	4 500 \$
<b>Association des auteurs et auteures de l'Outaouais</b> SLAM ta vie	Maison des auteurs et parc Jacques-Cartier 28 juillet 2017	4 500 \$
<b>Orchestre symphonique des jeunes de l'Outaouais</b> Fin de semaine intensive de formation à la musique d'orchestre de l'OSJO	École de musique de l'Outaouais 18 et 19 novembre 2017	4 500 \$
<b>Cégep de l'Outaouais</b> Nuit d'encre (1/2 marathon d'écriture)	Cégep de l'Outaouais, Campus Gabriel-Roy 24 et 25 novembre 2017	1 200 \$
<b>AGE-UQO pour la ligue d'improvisation de l'UQO</b> Tournoi d'improvisation interuniversitaire	Université du Québec en Outaouais 24 au 26 novembre 2017	800 \$
<b>La pointe aux jeunes</b> Projets multimédias sur la participation citoyenne	Camps de jours communautaires ou municipaux 1 <sup>er</sup> mars 2018	2 500 \$
<b>Centre d'innovation des premiers peuples</b> Onaki numérique	Inconnu Inconnues	4 500 \$
<b>TOTAL</b>		<b>35 100\$</b>

- d'autoriser le directeur général adjoint des Services de proximité ou son représentant à signer les protocoles d'entente avec les organismes concernés.
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques aux montants et aux noms apparaissant au sommaire des projets retenus selon les clauses et conditions stipulées au protocole d'entente à intervenir avec ces organismes, le tout sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72110-972	35 100 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72011-999	35 100 \$		Politique culturelle - Autres
02-72110-972		35 100 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 21 avril 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2017-351** **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-12 POUR UN MONTANT TOTAL DE 328 833,83 \$ POUR LA PÉRIODE DU 23 AU 29 MARS 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-12 d'un montant de 328 833,83 \$ pour la période du 22 au 29 mars 2017.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

**CE-2017-352** **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 10 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 13 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 12 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 11**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 10, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 13, la liste des réquisitions numéro 12 ainsi que la liste des embauches numéro 11 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 10	Pièces de comptes à payer	24 978,35 \$	27 au 31 mars 2017
Liste PD numéro 13	Pièces de comptes à payer	371 453,35 \$	27 au 31 mars 2017
Liste des réquisitions numéro 12	Pièces de comptes à payer	4 109,55 \$	27 au 31 mars 2017
Liste des embauches numéro 11	Embauches de personnel temporaire	100 232,88 \$	19 au 25 mars 2017

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-353

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-13 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 112 494,91 \$ POUR LA PÉRIODE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-13 d'un montant de 1 112 494,91 \$ pour la période du 30 mars au 5 avril 2017.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-354

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 11 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 14 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 13 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 12**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 11, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 14, la liste des réquisitions numéro 13 ainsi que la liste des embauches numéro 12 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 11	Pièces de comptes à payer	18 044,36 \$	3 au 7 avril 2017
Liste PD numéro 14	Pièces de comptes à payer	364 928,89 \$	3 au 7 avril 2017
Liste des réquisitions numéro 13	Pièces de comptes à payer	9 179,89 \$	3 au 7 avril 2017
Liste des embauches numéro 12	Embauches de personnel temporaire	182 888,56 \$	26 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2017

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-355

**RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE « ACCES » - 67, RUE PRINCIPALE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Centre d'action bénévole « Acces » a obtenu, le 21 décembre 2007, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour une partie de l'immeuble situé au 67, rue Principale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance à tous les neuf ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Centre d'action bénévole « Acces » a demandé la reconduction de l'exemption de taxes foncières pour une partie de l'immeuble situé au 67, rue Principale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières après consultation avec la Ville :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme Centre d'action bénévole « Acces » pour une partie de l'immeuble situé au 67, rue Principale.

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2017-356

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 15 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 14 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 13**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 15, la liste des réquisitions numéro 14 ainsi que la liste des embauches numéro 13 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 15	Pièces de comptes à payer	385 777,66 \$	10 au 14 avril 2017
Liste des réquisitions numéro 14	Pièces de comptes à payer	2 229,45 \$	10 au 14 avril 2017
Liste des embauches numéro 13	Embauches de personnel temporaire	753 366,69 \$	2 au 8 avril 2017

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-357

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-14 POUR UN MONTANT TOTAL DE 186 099,78 \$ POUR LA PÉRIODE DU 6 AU 12 AVRIL 2017**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-14 d'un montant de 186 099,78 \$ pour la période du 6 au 12 avril 2017.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-358

**MODIFICATIONS - CALENDRIER DES RÈGLES DE CONSERVATION - PLAN DE CLASSIFICATION CORPORATIF**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau est assujettie à la Loi sur les archives (chapitre A-21.1) et qu'elle doit établir un calendrier de conservation pour les dossiers de la Cour municipale et un second pour les dossiers de tous les autres services municipaux (Ville);

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyste en gestion de documents à la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe a produit une mise à jour du calendrier des règles de conservation pour les documents de la Ville de Gatineau ainsi que pour celui de la Cour municipale, et ce, conjointement avec les services municipaux concernés;

**CONSIDÉRANT QUE** le chef de la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe recherche l'approbation de deux nouvelles règles de conservation ainsi que des modifications à deux règles existantes, et ce, conformément aux descriptifs apparaissant au document Analyse et justifications déposé en pièce jointe au sommaire décisionnel du 10 avril 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le chef de la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe recherche également l'approbation de la mise à jour du plan de classification corporatif de la Ville de Gatineau constituée de 46 ajouts, modifications ou annulations de codes, et ce, conformément aux descriptifs apparaissant au document Analyse et justifications déposé en pièce jointe au sommaire décisionnel du 10 avril 2017 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte les deux ajouts et les deux modifications aux calendriers des règles de conservation de la Ville de Gatineau et à celui de la Cour municipale de Gatineau, ainsi que les 46 ajouts, modifications et annulations de codes de classifications au Plan de classification corporatifs de la Ville de Gatineau, et ce, conformément aux descriptifs apparaissant au document Analyse et justifications déposé en pièce jointe au sommaire décisionnel du 10 avril 2017 et dont l'information fait partie intégrante de la présente résolution.

Le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier est autorisé à signer tous les documents de présentation et le chef de la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe est autorisé à transmettre les documents à Bibliothèque et Archives nationales du Québec BAnQ pour approbation finale.

Adoptée

CE-2017-359

**REJET DES SOUMISSIONS - 2017 SP 012 - LOGICIEL DE MODERNISATION DE LA MATRICE GRAPHIQUE - SERVICE D'ÉVALUATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 31 janvier 2017, un appel d'offres public pour un logiciel de modernisation de la matrice graphique;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule soumission a été reçue avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et que le montant ne représente pas la juste valeur du marché;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité rejette la seule soumission reçue et conforme dans le cadre de l'appel d'offres 2017 SP 012 et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres public.

Adoptée

CE-2017-360\*

**PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE GRENIER DU PETIT SPORTIF - GESTION DE LA MAISON DU VÉLO - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission de la capitale nationale est propriétaire de l'édifice de la Gilmour Hughson Lumber Co. situé dans le secteur nord du parc Jacques-Cartier;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a une entente avec la Commission de la capitale nationale (Annexe C) pour utiliser cet édifice afin d'y aménager la Maison du vélo qui desservira les utilisateurs du sentier de la capitale, le réseau régional de sentiers récréatifs dans la région de la capitale du Canada, et qui servira également de lieu de rencontre pour les organismes et les personnes intéressées par les activités liées au vélo;

**CONSIDÉRANT QUE** le Grenier du petit sportif gère la Maison du vélo depuis 2005 et qu'il a manifesté son intérêt à agir comme gestionnaire de la Maison du vélo de Gatineau au parc Jacques-Cartier jusqu'au 31 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville reconnaît le Grenier du petit sportif comme partenaire du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

**CONSIDÉRANT QUE** le Grenier du petit sportif offrira des services visant la mise en valeur des infrastructures cyclables et des différents services aux cyclistes de la région et aux visiteurs;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés désire remettre aux citoyens, dans la plus large mesure possible, l'organisation des services aux cyclistes;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire clarifier les responsabilités de chacune des parties dans l'offre de services de la Maison du vélo :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'entériner le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et le Grenier du petit sportif pour la gestion de la Maison du vélo située au parc Jacques-Cartier;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque au montant de 21 000 \$ annuellement pour quatre ans (2017-2020) au nom du Grenier du petit sportif, 29-A, boulevard Gréber, bureau 4, Gatineau, Québec, J8T 3P4, selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.
- d'autoriser le trésorier à prévoir aux budgets des années 2018 à 2020 les montants nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71131-972	21 000 \$	Activités de vélos - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-361

**PARTICIPATION MUNICIPALE À L'ÉVÉNEMENT RELAIS POUR LA VIE - PARC MACLAREN - 9 JUIN 2017 - 150 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'événement de sensibilisation au cancer Relais pour la vie aura lieu le 9 juin 2017 dans plusieurs endroits au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est sensible à cette cause et désire s'associer à l'organisation en fournissant les services et les équipements nécessaires au bon déroulement de l'événement Relais pour la vie;

**CONSIDÉRANT QUE** cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau et au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la tenue de l'événement Relais pour la vie qui se déroulera au parc Maclaren le 9 juin 2017, entre 12 h et 7 h du matin le 10 juin 2017, et dérogeant aux règlements numéros 42-2003 et 44-2003;
- autorise le prêt et la fourniture des équipements ainsi que les services nécessaires au déroulement de l'événement. La valeur de ces services est estimée à 150 \$, qui seront absorbés par les services municipaux concernés;
- autorise l'utilisation, sans frais, du parc Maclaren, représentant un support municipal se chiffrant à 622 \$.

L'organisme devra dégager la Ville de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de cette activité et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville comme assurée additionnelle, et fournir avant la tenue de l'événement, au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-71526-134	150,00 \$	Transport équipement et ameublement – Temporaires – Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil selon la délégation de pouvoir du comité exécutif – Période du mois de mars 2017

### **CE-2017-362      SUBVENTION DE 14 600 \$ - MARCHÉ DU VIEUX AYLMEYER - ACTIVITÉS 2017 DU MARCHÉ - MEMBRES DU CONSEIL**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 14 600 \$ à l'ordre du Marché Vieux Aylmer, 428, rue de Charny, Gatineau, Québec, J8R 0A5, à titre de subvention pour les activités 2017 du marché.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79931-972	10 000 \$	Madame la conseillère Josée Lacasse – District électoral d'Aylmer – Aménagement et subventions
02-79932-972	1 000 \$	Monsieur le conseiller Mike Duggan – District électoral de Lucerne - Aménagement et subventions
02-79933-972	500 \$	Monsieur le conseiller Richard M. Bégin – District électoral de Deschênes - Aménagement et subventions
02-79934-972	500 \$	Monsieur le conseiller Maxime Tremblay – District électoral du Plateau - Aménagement et subventions
02-79935-972	200 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin – District électoral du Manoir-des- Trembles–Val-Tétreau - Aménagement et subventions
02-79937-972	250 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la- Montagne–Saint-Raymond - Aménagement et subventions
02-79938-972	500 \$	Madame la conseillère Denise Laferrière – District électoral de Hull-Wright - Aménagement et subventions
02-79939-972	200 \$	Monsieur le conseiller Cédric Tessier – District électoral de Limbour - Aménagement et subventions
02-79940-972	200 \$	Monsieur le conseiller Denis Tassé – District électoral de Touraine - Aménagement et subventions

02-79941-972	200 \$	Madame la conseillère Myriam Nadeau – District électoral de Pointe-Gatineau - Aménagement et subventions
02-79942-972	200 \$	Monsieur le conseiller Gilles Carpentier – District électoral du Carrefour-de- l'Hôpital- Aménagement et subventions
02-79943-972	200 \$	Monsieur le conseiller Daniel Champagne – District électoral du Versant - Aménagement et subventions
02-79944-972	100 \$	Madame la conseillère Sylvie Goneau – District électoral de Bellevue - Aménagement et subventions
02-79945-972	200 \$	Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc – District électoral du Lac- Beauchamp - Aménagement et subventions
02-79946-972	150 \$	Monsieur le conseiller Jean Lessard – District électoral de la Rivière-Blanche - Aménagement et subventions
02-79947-972	200 \$	Monsieur le conseiller Marc Carrière – District électoral de Masson-Angers - Aménagement et subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79931-692	10 000 \$		Madame la conseillère Josée Lacasse – District électoral d'Aylmer - Aménagement – Équipement non capitalisable
02-79931-972		10 000 \$	Madame la conseillère Josée Lacasse – District électoral d'Aylmer - Aménagement et subventions
02-79932-692	2 000 \$		Monsieur le conseiller Mike Duggan – District électoral de Lucerne - Aménagement - Équipement non capitalisable
02-79932-972		2 000 \$	Monsieur le conseiller Mike Duggan – District électoral de Lucerne - Aménagement et subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-363

**SOUSSION 2017 SP 001 - ENTRETIEN MÉNAGER - DIVERS ÉDIFICES -  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge Des contrats aux firmes suivantes pour les services d'entretien ménager, pour une période de cinq ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 9 mars 2017, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

Services d'entretien ménager :

À la firme Entretien général J.P.D., au 175, rue Paul-Gauguin, Gatineau, Québec, J8P 0J9, pour l'édifice Hul010-Centre Communautaire Eugène-Sauvageau, pour un montant total approximatif de 71 926,64 \$, incluant les taxes;

À la firme GSF Canada inc., au 4705, rue Louis-B.-Mayer, Laval, Québec, H7P 6G5, pour les édifices Gat011-Quartier général service incendie - Caserne de pompiers numéro 5 – Aldoria-Dumulong et Gat026-Usine d'épuration des eaux usées (secteur de Gatineau), pour un montant total approximatif de 267 624,26 \$ incluant les taxes;

À la firme La Relance Outaouais inc. (Division Hebdo Ménage), au 270, boulevard des Allumettières, Gatineau, Québec, J8X 1N3, pour les édifices indiqués au Tableau C, pour un montant total approximatif de 314 085,89 \$, incluant les taxes;

À la firme Nasco inc., au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, pour les édifices indiqués au Tableau C, pour un montant total approximatif de 3 535 978,45 \$, incluant les taxes;

Services de montage et démontage :

À la firme Nasco inc., au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, pour l'édifice Gat015 – Maison de la culture, pour un montant total approximatif de 103 057,84 \$ incluant les taxes;

Services d'urgences ou supplémentaires – Édifices de la Ville hors contrat :

Aux firmes suivantes pour les édifices hors contrats situés dans les secteurs d'Aylmer, Hull, Gatineau, Masson-Angers et Buckingham, à savoir :

- Entretien général J.P.D., au 175, rue Paul-Gauguin, Gatineau, Québec, J8P 0J9, aux tarifs horaires indiqués au Tableau E;
- GSF Canada inc., au 4705, rue Louis-B.-Mayer, Laval, Québec, H7P 6G5, au tarif horaire indiqué au Tableau E;
- La Relance Outaouais inc. (Division Hebdo Ménage), au 270, boulevard des Allumettières, Gatineau, Québec, J8X 1N3, au tarif horaire indiqué au Tableau E;
- Nasco inc., au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, au tarif horaire indiqué au Tableau E.

Le contrat sera valide du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2022. À la date d'anniversaire du contrat, les prix unitaires seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2018 à 2022 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

De plus, ce comité rejette les soumissions reçues de l'édifice Gat008-Pavillon Pierre-Lafontaine – Parc Pierre-Lafontaine et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement à retourner en appel d'offres pour l'édifice.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires figurants au tableau F joint à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-364

**AUTORISATION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DU PROJET DE FERMETURE D'UNE PORTION DES RUES LAVAL, KENT ET AUBRY AFIN D'EN FAIRE UNE RUE PIÉTONNIÈRE PERMETTANT LA TENUE D'ACTIVITÉS D'ANIMATION ET DES TERRASSES DE RESTAURATION - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT – DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** les cinq premières éditions du projet pilote de fermeture de la rue Laval se sont avérées positives et que les commerçants du secteur désirent répéter l'expérience en 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réaménagement du secteur de la rue Laval devraient commencer à compter du 18 septembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a reçu une demande de l'association Vision centre-ville et du comité d'animation du secteur Laval/Kent/Aubry proposant la fermeture de la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright, de la rue Aubry et d'une portion de la rue Kent, du 28 avril au 17 septembre 2017 inclusivement, sept jours par semaine, 24 heures sur 24, afin d'en faire une rue piétonne permettant, entre autres, la tenue d'activités d'animation et des terrasses de restauration;

**CONSIDÉRANT QUE** l'association Vision centre-ville est le porteur du projet de rue piétonnière auprès de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau peut régir tout empiètement et occupation sur une voie publique en vertu des dispositions des articles 66 et 67 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., chapitre C-47.1);

**CONSIDÉRANT QUE** l'association déposera à la signature de l'entente un calendrier préliminaire d'événements décrivant les activités d'animation qui se tiendront entre le 29 avril et le 17 septembre 2017, lequel pourraient s'ajouter d'autres activités de même nature;

**CONSIDÉRANT QUE** pour permettre une bonne gestion de la circulation, il est souhaitable qu'un tronçon des rues Aubry et Kent soit fermé à la circulation afin d'assurer la sécurité des piétons de même que la tenue d'activités d'animation;

**CONSIDÉRANT QUE** ce protocole d'entente vise à autoriser la fermeture et établir les modalités d'occupation du domaine public, uniquement d'une portion des rues Laval, Kent et Aubry;

**CONSIDÉRANT QUE** l'occupation du domaine public par un tiers comporte des implications importantes que ce soit en matière de responsabilité civile, d'entretien, de sécurité, de circulation des personnes et de nuisances;

**CONSIDÉRANT QU'**un passage sera maintenu sur les rues Aubry et Kent afin de conserver l'accès des propriétaires et locataires des immeubles qui s'y trouvent;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville peut, advenant un retard dans la mise en chantier des travaux de réaménagement, autoriser la prolongation de la fermeture du secteur Laval/Aubry/Kent jusqu'au plus tard le 5 novembre 2017 :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise :

- les services municipaux concernés et le centre de services de Hull à assister l'association Vision centre-ville ou ses représentants mandatés afin d'assurer la mise en œuvre du projet selon leurs champs d'expertise respectifs et les procédures d'approbation en vigueur;
- l'occupation temporaire du domaine public, dans le cadre du projet de fermeture d'une portion des rues Laval et Kent et de la rue Aubry, du 28 avril au 17 septembre 2017, sept jours par semaine, 24 heures sur 24, afin d'en faire une rue piétonne permettant la tenue d'activités d'animation et autoriser la prolongation de la fermeture du secteur Laval/Aubry/Kent jusqu'au plus tard le 5 novembre 2017;
- la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à offrir la gratuité pour le stationnement municipal situé au 15, rue Leduc entre 17 h et 6 h, et ce, du 28 avril au 5 novembre 2017;

- la mise en œuvre à titre de projet pilote « un projet d'animation d'art de rue » émanant du Service des arts, de la culture et des lettres, sur le périmètre Laval, Aubry et Kent afin de contribuer à augmenter les opportunités professionnelles pour les artistes offrant des prestations d'art de rue et créer davantage d'animation au centre-ville;
- le directeur territorial du centre de service de Hull ou son représentant à prolonger la fermeture de la rue jusqu'à la date convenue avec les services concernés et d'en aviser Vision centre-ville le cas échéant, au plus tard sept jours avant la date prévue de réouverture;
- le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et l'association Vision centre-ville.

Les fonds aux fins de la présente seront pris à même les postes budgétaires des services concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-365

**PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CAROLINE ALBERT À TITRE DE TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION - SERVICE DE L'ÉVALUATION**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien en administration à la Division commerciale, industrielle et institutionnelle du Service de l'évaluation pour une période prévue du 7 novembre 2016 au 6 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Caroline Albert à titre de technicienne en administration à la Division commerciale, industrielle et institutionnelle du Service de l'évaluation pour une période prévue du 29 avril au 6 novembre 2017.

Le salaire de madame Caroline Albert sera celui de la classe 7, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-15120-132 – Confection du rôle d'évaluation – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

CE-2017-366

**PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME KATHY O'CONNOR À TITRE DE TECHNICIENNE JURIDIQUE - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien juridique du Service de sécurité incendie pour une période prévue du 8 août 2016 au 31 mars 2017, mais ne pouvant pas dépasser le 4 août 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$ :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Kathy O'Connor à titre de technicienne juridique du Service de sécurité incendie pour une période prévue du 1<sup>er</sup> avril au 4 août 2017, mais ne pouvant pas dépasser le 4 août 2017.

Le salaire de madame Kathy O'Connor sera celui de la classe 8, échelon 4 de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22100-132 – Service de sécurité incendie – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 avril 2017.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

2. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires – Période du 29 décembre 2016 au 29 mars 2017

CE-2017-367

**SUSPENSION DE 60 JOURS SANS TRAITEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 101127**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** le dossier de l'employé;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la suspension de 60 jours sans traitement à l'employé numéro 101127 pour les fautes reprochées.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

**CE-2017-368**

**SUSPENSION SANS TRAITEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 111972**

**CONSIDÉRANT QU'**une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** les conclusions de l'enquête;

**CONSIDÉRANT** les deux chefs d'accusation criminelles contre l'employé numéro 111972, soit d'abus de confiance et d'utilisation non autorisée d'un ordinateur pour avoir consulté des bases de données policières à des fins personnelles, et que ces actes constituent respectivement une infraction aux articles 122 et 342.1 (1) a) du Code criminel;

**CONSIDÉRANT** que l'abus de confiance constitue un acte criminel pur en vertu du Code criminel;

**CONSIDÉRANT** l'article 119 de la Loi sur la police;

**CONSIDÉRANT** l'article 31.6 de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine la suspension sans traitement à l'employé numéro 111972 jusqu'à ce qu'un jugement ayant force de chose jugée soit rendu relativement aux accusations criminelles.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

3. Autorisation de dépenser en cas de force majeure en vertu de l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 6.2 de l'annexe B de la Charte de la ville de Gatineau par monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif